

ministre de la Santé qui a fait la proposition et qu'elle a été appuyée par un secrétaire parlementaire. Pourrais-je demander à la Chambre de remplacer cette dernière mention par leader du gouvernement à la Chambre de façon qu'il soit bien clair que ce sont des ministres qui proposent et appuient le projet de loi?

Le vice-président: La Chambre consent-elle à l'unanimité?

Des voix: D'accord.

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada) propose: Que le projet de loi soit agréé.

Le vice-président: Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la troisième fois? Avec la permission de la Chambre, maintenant?

Des voix: D'accord.

M. Gray (au nom du ministre de la Justice et procureur général du Canada) propose: Que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la troisième fois et adopté.)

M. MacLellan: Monsieur le Président, je voudrais remercier tous les députés de la Chambre de leur collaboration à l'occasion de l'adoption de cette mesure législative. Je pense que l'on n'a pas perdu de temps, que les intérêts de tous ont été bien servis et que le sujet a été débattu à fond.

M. Boudria: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Étant donné les progrès accomplis jusqu'ici, vous constaterez qu'il y a unanimité pour suspendre la séance jusqu'à 18 h 30, heure à laquelle nous mettrons aux voix les divers projets de loi qui ont été approuvés aujourd'hui et vendredi.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président suppléant (M. Kilger): La Chambre consent-elle à l'unanimité à suspendre la séance jusqu'à 18 h 30?

Des voix: D'accord.

(La séance est suspendue à 16 h 28.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 18 h 30.

[Français]

Le vice-président: Il est de mon devoir, conformément à l'article 38 du Règlement, de faire connaître à la Chambre la question qu'elle abordera au moment de l'ajournement, ce soir, à savoir: l'honorable député de Winnipeg Transcona—Les subventions au transport.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 16 juin, de la motion: Que le projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi sur les jeunes contrevenants et le Code criminel, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement.

Le vice-président: Convoquez les députés.

(L'amendement, mis aux voix, est rejeté.)

(Vote n° 62)

POUR

Députés

Asselin	Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing)
Bachand	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Gaspé)
Bernier (Mégantic—Compton—Stanstead)	Blaikie
Brien	Bélisle
Canuel	Caron
Chrétien (Frontenac)	Crête
Daviault	Debien
de Savoye	Deshaies
Duceppe	Dumas
Fillion	Gagnon (Québec)
Guimond	Jacob
Lalonde	Landry
Langlois	Laurin
Lebel	Lefebvre
Leroux (Richmond—Wolfe)	Leroux (Shefford)
Marchand	McLaughlin
Mercier	Nunez
Paré	Picard (Drummond)
Plamondon	Pomerleau
Péloquin	Riis
Rocheleau	Solomon
St-Laurent	Taylor
Tremblay (Rimouski—Témiscouata)	Tremblay (Rosemont)
Venne—49	

CONTRE

Députés

Abbott	Ablonczy
Adams	Alcock
Allmand	Arseneault
Assad	Assadourian
Augustine	Axworthy (Winnipeg South Centre)
Bakopanos	Barnes
Beaumier	Bellemare
Berger	Bertrand
Bethel	Bevilacqua
Bodnar	Bonin
Boudria	Breitkreuz (Yorkton—Melville)
Brown (Calgary Southeast)	Brown (Oakville—Milton)
Brushett	Bryden
Bélair	Caccia
Calder	Cannis
Catterall	Cauchon
Chamberlain	Chatters
Cohen	Collenette
Collins	Comuzzi
Copps	Cowling
Crawford	Culbert
Cummins	De Villers
Dhaliwal	Discepolo
Dromisky	Duhamel
Duncan	Easter
English	Epp
Fewchuk	Finlay
Flis	Fontana
Forseth	Frazer
Gaffney	Gagliano
Gagnon (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine)	Galloway
Gauthier (Ottawa—Vanier)	Gerrard
Gilmour	Goodale
Gouk	Graham
Gray (Windsor West)	Grey (Beaver River)
Grose	Grubel
Guarnieri	Hanrahan
Harb	Harper (Calgary West)